

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MIRANDE
4 PL DE LA HALLE BP 56
32300 MIRANDE



0113-016197-0002-00



eco'pli 63 AUVERGNE PIC 22.10.20 CI 1500
M SIMMONDS WESTLEY MALLARD
AUX PARRIBETS
32300 PONSAN SOUBIRAN

0113-016197-1-1-00-016197

Vos références

numéro fiscal (C) : 05 51 230 809 290
référence de l'avis : 20 32 4103132 57
numéro de contrat de prélèvement : M3 32 0045133 55
M* FR46ZZZ005002M332004513355
numéro de propriétaire : 324 SD00161
abonnéur(s) légal(aux) :
PROPRIÉTAIRE 0180 MBL2PX
SIMMONDS WESTLEY MALLARD

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	164,00 €
Détail du montant restant à prélever	
Montant de vos taxes foncières	780,00 €
Acomptes mensuels versés	616,00 €

numéro de rôle : 221
date d'établissement : 08/09/2020
date de mise en recouvrement : 31/08/2020
référence Unique de Mandat

compte à débiter :
62004 1010 161X XXXX XXX3 765
E SIMMONDS WESTLEY
CENTRE DE TOULOUSE

Prochaines échéances 2020

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	77,00 €
15 OCTOBRE 2020	87,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

En cas de modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

JANVIER 2021	78,00 €	15 JUIN 2021	78,00 €
FÉVRIER 2021	78,00 €	15 JUILLET 2021	78,00 €
MARS 2021	78,00 €	16 AOÛT 2021	78,00 €
AVRIL 2021	78,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	78,00 €
MAI 2021	78,00 €	15 OCTOBRE 2021	78,00 €

> Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

> Par téléphone :

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

> Sur place :

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP MIRANDE SAID PLAISANCE 4 PLACE DE LA HALLE
BP 56 32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 82 63

Service gratuit + coût de l'appel

Département : 320 GERS

Commune : 324 PONSAN-SOUBIRAN

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
aux 2019	19,12 %	%	3,01 %	33,85 %	0,196 %	16,12 %	%	
aux 2020	19,12 %	%	3,01 %	33,85 %	0,172 %	16,12 %	%	
adresse	5046 AUX PARRIBETS							
base ①	1024		1024	1024	1024	1024		
cotisation	196		31	347	2	165		741
cotisation lissée ②								
adresse								
base ①								
cotisation								
cotisation lissée ②								
cotisation 2019	193		30	343	2	163		
cotisation 2020	196		31	347	2	165		741
variation	+1,55 %	%	+3,33 %	+1,17 %	0 %	+1,23 %	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
aux 2019	77,12 %	%	7,16 %	109,30 %	0,695 %	18,80 %	%	
aux 2020	77,12 %	%	7,16 %	109,30 %	0,649 %	18,50 %	%	
base terres agricoles	8		8			10		
cotisation 2019	6		1			2		
cotisation 2020	6		1			2		9
variation	0 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
base État						Droit proportionnel :		
base Collectivité						Droit fixe :		
base communale des terres agricoles exonérée est de 2 €.				Frais de gestion de la fiscalité directe locale				30
				Dégrèvement Habitation principale				
				Dégrèvement JA État				
				Dégrèvement JA Collectivité				
Montant de votre impôt :							780	

Centres administratifs : 320 80 022 042 324 324 A J